

# COMMUNE D'ESCHERT

CANTON DE BERNE

## PLAN DE VIABILITE DE DETAIL NO.2

(Vers L'Ecole)

ECHELLE 1:500

27 MARS 1985

AUTEUR DU PROJET:

BUREAU D'ARCHITECTURE  
RAYMOND PEDROCCHI  
RUE CENTRALE 15  
2740 MOUTIER 2  
032 93 42 02

### INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION:

1 Le plan de viabilité de détail ne touche pas d'intérêts publics au sens de l'art. 143 OC

2 Certification par signature de l'accord des propriétaires fonciers et des bénéficiaires d'un droit de superficie compris dans le secteur du plan de viabilité de détail.

| N° parc | Nom | Signature        | N° parc | Nom | Signature |
|---------|-----|------------------|---------|-----|-----------|
| 279     |     | <i>Meunier</i>   |         |     |           |
| 280     |     | <i>H. Schmid</i> |         |     |           |
| 281     |     | <i>H. Schmid</i> |         |     |           |

3 Examen préalable de la Direction cantonale des travaux publics du: \_\_\_\_\_

4 Les propriétaires fonciers et les bénéficiaires d'un droit de superficie qui n'ont pas donné leur accord ont été informés personnellement et un délai d'opposition de 10 jours leur a été imparti.

le \_\_\_\_\_

Pour parler de conciliation le \_\_\_\_\_

Oppositions liquidées: \_\_\_\_\_

Oppositions non-liquidées: \_\_\_\_\_

Réserves de droit: \_\_\_\_\_

Décidé par le conseil communal

Le 3 Avril 1985 Le président *Meunier*

Le secrétaire communal *G. Aubert*

5 Le secrétaire communal soussigné certifie l'exactitude des indications ci-dessus:

Eschert, le 3 Avril 1985 Le secrétaire communal *G. Aubert*

Approuvé par la Direction cantonale des travaux publics:

APPROUVE sous réserve  
de l'arrêté du 26 JUIN 1986  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DU CANTON DE BERNE  
Le Directeur: *[Signature]*

### LEGENDE:

●●●● Périimètre de la communauté du plan de viabilité de détail N° 2 "Vers l'Ecole"  
Champ d'application du plan de viabilité de détail.

----- Projet de parcellement (le parcellement n'est pas encore défini)

#### ROUTES

Viabilité de détail, nouvelle.

Places de parc avec dalles à gazon.

#### CANALISATIONS

Viabilité fondamentale, existante.

Viabilité fondamentale, projetée au PGC.

Viabilité de détail, nouvelle.

#### EAU

Viabilité fondamentale, existante.

Viabilité de détail, nouvelle.

#### AUTRES CONDUITES

Electricité, PTT, selon plan des conduites.

